

## COMPTE-RENDU C.H.S DU 21 MARS 2006

Après l'approbation du procès-verbal du CHSDI précédent du 06 octobre 2005, les bilans financiers et le programme de formation nous ont été présentés.

### 1/ Bilan Financier :

Le CHS a disposé, en 2005, d'un budget total de 338 210 €. En effet, un abondement, en cours d'année, est intervenu du fait de la suppression des services de la redevance et de l'intégration de ces agents et des locaux dans le périmètre de notre CHS.

#### Quelques chiffres :

- ❖ 226 865 € ont été consacrés aux conditions de travail,
- ❖ 17 000 € à la prévention des risques,
- ❖ 43 265 € aux aménagements handicapés
- ❖ 42 000 € aux sécurités incendie et électrique.

Il est à noter que la gestion de ce budget par le secrétaire animateur de la DPMA a été optimale.

### 2/ Bilan Formation :

141 agents ont été formés à la sécurité incendie. Le bilan est plutôt correct. Des sessions complémentaires sont envisagées.

19 autres ont été formés comme sauveteurs-secouristes.

### 3/ Evolution des Risques :

Les comptes-rendus accidents de travail seront désormais transmis au Secrétaire Animateur et consultables auprès de lui. Les médecins de prévention et l'inspecteur hygiène et sécurité en seront également destinataires.

Les comptes-rendus effectués suite aux exercices d'évacuation incendie seront désormais portés à la connaissance du CHSDI.

D'autre part, un questionnaire de sécurité pour les chaufferies a été élaboré et transmis aux différentes directions.

Amiante : Une diffusion de questionnaires concernant tous les agents du ministère est prévu pour mai 2006. Ce questionnaire concerne l'exposition éventuelle à l'amiante. Ce recensement a déjà été effectué dans d'autres départements, et par la Douane en Bretagne. Il s'agit de réaliser un recensement exhaustif afin de mettre en œuvre le suivi médical approprié.

Les diagnostics en matière de présence d'amiante dans les immeubles domaniaux sont terminés. Le suivi est en cours pour les immeubles en location.

### 4/ Accessibilité Handicapés :

La loi 2005 établit un délai de 10 ans aux administrations pour se mettre en conformité en matière d'accueil handicapés. Dans le département, le recensement et des travaux ont déjà été entrepris depuis plusieurs années. Cela avance doucement...

### 5/ La note d'orientation DPMA :

La note d'orientation générale de la DPMA a été présentée par le Président du CHSDI.

Nous la commenterons ultérieurement.

### 6/ Intervention de l'ergonome de la DPMA :

La matinée s'est poursuivie par la présentation des études ergonomiques financées par le CHSDI en 2005.

Ces études concernaient les services courrier de Magenta et de la Cité administrative (DSF). Le cabinet d'ergonomie ayant réalisé ces études nous a présenté les différentes phases du projet (constatation de l'existant et propositions d'aménagement plus adaptées). L'ergonome de la DPMA était également présente. Elle nous a présenté son champ d'intervention et ses projets de mutualisation des études.

### 7/ Les réformes pour 2006 :

Les différentes directions étaient invitées à nous présenter le calendrier des réformes pour 2006.

## a/ La Douane (M. Philippeaux) :

### ➤ Réforme de l'administration générale

Une direction interrégionale a été mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. La Bretagne dépend de l'inter-région de Nantes, qui comprend la Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charente. Ainsi, en matière de gestion immobilière, les Directeurs Régionaux ont perdu toute prérogative. En effet, la compétence des directeurs au niveau régional est maintenue seulement pour le suivi de l'hygiène et de la sécurité. De ce fait, les crédits des différents CHS départementaux seront mis en place au niveau de la Direction Interrégionale.

### ➤ Réforme des opérations commerciales

Une deuxième réforme est prévue pour fin 2006-début 2007. Il s'agit de la réforme des opérations commerciales (Recettes des Douanes). Cette réforme pourrait consister en une restructuration géographique ou une spécialisation pluri-départementale. Toutefois, la nature profonde de cette réforme n'est toujours pas officiellement connue pour l'instant. Des groupes de travail qui se tiennent actuellement rendront leurs conclusions en septembre/octobre 2006, puis elles seront débattues avec les syndicats. Une refonte des applications informatiques conditionne également cette réforme.

## b/ Les Services Fiscaux (M. Viault) :

### ➤ Evolutions de Structures :

la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique de l'entreprise continue. Dans le même temps, les pôles enregistrement sont en pleine restructuration. Enfin, il est procédé à la mise en place de pôles d'inspection et d'expertise.

Parallèlement, la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique des particuliers continue, notamment par le rapprochement des services d'assiette et du cadastre. Egalement, la mise en place de l'accueil commun DGI/DGCP est prévu pour Redon, Vitré, Fougères et Montfort.

### ➤ Evolutions Immobilières :

En 2006, le rapprochement DGI/DGCP devrait se faire à Redon et Monfort. A Fougères, ce rapprochement nécessite des travaux immobiliers importants. De ce fait, le rapprochement ne peut être envisagé que pour 2007.

Pour Vitré, une étude va être menée en 2006 pour le rapprochement CDI/CDIF/DGCP. Ensuite, les travaux pourraient avoir lieu en 2007/2008.

Pour le site de Rennes Magenta, la partie Centre des Impôts est terminée. C'est maintenant le tour du plateau foncier. Une étude de faisabilité va donc être menée en 2006 et les travaux se feraient en 2007/2008.

Pour le site de Saint Malo, l'idée est de fermer Saint Malo Nord et de tout rapatrier sur Saint Malo Sud. Dans ce projet, le rapprochement avec la Trésorerie est également prévu.

## c/ Le Trésor Public (M. Halbique) :

### ➤ Le mouvement de spécialisation continue :

Ainsi, au 31 décembre 2006, la Trésorerie de Rennes Banlieue Ouest sera fermée. Toute la partie recouvrement de l'impôt sera transférée à la Trésorerie de Rennes Colombier et la gestion des collectivités locales sera confiée aux Trésoreries de Chartres de Bretagne et de Rennes Banlieue Est (Cesson-Sévigné). La Trésorerie de Chartres devra être agrandie et la Trésorerie de Rennes Banlieue Est sera réinstallée dans des nouveaux locaux par la mairie.

A Fougères, il y a actuellement deux trésoreries : Fougères Municipale et Fougères Banlieue. La Trésorerie de Fougères Banlieue qui s'occupe du recouvrement de l'impôt sera installée dans le futur Hôtel des Finances.

### ➤ Les autres réaménagements :

En 2006, les locaux des trésoreries de Liffré et de Saint Aubin d'Aubigné vont être réaménagés (sol, peinture, mobilier).

D'autre part, des travaux importants sont prévus à la Trésorerie Générale. Il s'agit des réaménagements du 3<sup>ème</sup> étage (Dépense) et du rez-de-chaussée avec notamment le hall d'accueil.

Enfin, un plan de restructuration immobilière est prévu pour l'immeuble Le Sully (ancien D.I). A terme, y seront installés le Service des Pensions, le Service Liaison-Rémunérations et le Service Contrôle de la Redevance.

## d/ L'INSEE (M ; Di Carlo) :

En 2006, une réorganisation est prévue. Celle-ci passe par la création de pôles (gestion des achats publics, contrôle de gestion) et par la mise en place de sites de production (paie, facturation...).



Les premières expérimentations vont avoir lieu en 2006 : l'impact à terme est une légère diminution des effectifs.

Egalement, en 2006, un effort va être fait pour le développement du portail INSEE. L'INSEE cherche, en effet, à développer son réseau de partenaires

D'autre part, le Bureau d'Information Régionale est fermé depuis le 6 mars 2006.

Enfin, la rénovation du bâtiment de l'INSEE est toujours en cours.

#### e/ La DRIRE (Mme Allo) :

40 agents ont été mutés dans les autres administrations, dans les autres directions du MINEFI, après la réorganisation de la plupart des activités de la DRIRE. Il a fallu réintégrer les agents dans les locaux et finalement 65% des agents ont été impactés, ce qui est très dur, même si les reconversions semblent, pour beaucoup, réussies. Donc, cette année, pas de projet !

Par la suite, sont prévues des expérimentations nationales de rapprochement DRIRE/DIREN.

Concernant les autres directions (DIRCOFI, DDCCRF), il n'y a pas de réforme ou de projet de réforme pour 2006.

Toutes ces réformes ayant des impacts réels sur les conditions de travail des agents, les représentants du personnel au CHS seront très attentifs pour que toutes les précautions soient prises à l'égard de la santé des agents.

#### 8/ Le budget 2006 du CHS :

Pour 2006, la dotation du CHSDI du département d'Ille et Vilaine s'élève à 336457.84 €.

Cette dotation augmente de 41853 € par rapport à la dotation initiale de l'an passé.

Cette augmentation s'explique par le fait que les effectifs ont augmenté de 11.82 % sur le département (intégration du personnel de la redevance).

Le CHS a ensuite procédé à l'étude des fiches projet des différentes directions.

Un certain nombre de dépenses ont été retenues pour un montant de 249 741.45 €. **Toutefois, concernant le Trésor Public, la situation des rénovations des services rennais (financement du mobilier ergonomique par le CHS) devra être revue ultérieurement par le Comité Hygiène et Sécurité. En effet, le montant de ces dépenses est beaucoup trop important par rapport au budget du CHS.**

**Ces dépenses seront donc réétudiées lors du prochain CHS.**

#### 9/ Questions Diverses :

##### Dispositions prises dans le cadre de la prévention de la grippe aviaire :

Certains personnels peuvent être confrontés, dans le cadre de leur mission, à la grippe aviaire (douane, ddccrf). Pour la douane, les agents ont été sensibilisés (fiche réflexe) et le matériel adéquat est à disposition (surchaussures, masques, etc...).

Pour la DDCCRF, les agents ont des masques à disposition.

##### Marché national concernant le ménage :

A la demande de la DPMA, de nouveaux marchés avec les entreprises de nettoyage ont été passés dans neuf régions avec l'ensemble des administrations du MINEFI pour choisir, au meilleur prix, un seul prestataire. Ces régions sont celles qui avaient des contrats avec des entreprises privées. C'est au Trésorier Payeur Général de Région qu'il revient de passer ce marché. Cependant, pour la Bretagne, la 1<sup>ère</sup> réunion pour lancer le marché devait avoir lieu le 28 mars 2006. Il était donc difficile pour Mr Halbique de répondre. Toutefois, il nous a été précisé que le souhait était que le niveau de prestation reste le même, **(ce qui n'était déjà pas flamboyant).**

#### RAPPEL :

**Pour toute question concernant l'hygiène et la sécurité (conditions de travail, état des locaux, aménagements handicapés, etc...), n'hésitez pas à nous contacter.**

Les dernières infos concernant le CHS sur le site de la fédération des Finances CGT

<http://www.finances.cgt.fr/actu/activit/chsm.htm>

Les représentants CGT en CHS :

Les représentants CGT en CHS :

Monique Chanel (Insee)  
Franck Peltier (Douane)  
Christophe Tessier (CP)  
Thierry Le Goaziou (DGI)

